

**CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017
COMPTE RENDU**

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le vendredi 22 juin 2017, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal **Xavier PIDOUX DE LA MADUERE** sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance vendredi 30 juin 2017 sous la présidence de M. PERRIMOND Michel (*séance ouverte à 19h12*)

Présents : M. REDA, M. PERRIMOND, M. SAINT-PIERRE, Mme POMMEREAU, Mme FALGUIERES, Mme HURIEZ, M. GODRON, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. RIONDET, M. GOMEZ, M. MONTEIRO, M. NASSE, Mme CLERC, M. CHAUFOUR, M. SALVI, Mme MOUTTE, Mme SYLLA, Mme BENAILL,

Absents représentés : Mme GUINOT-MICHELET représentée par M. PERRIMOND, Mme MOUREY représentée par Mme CATULESCO, Mme BAUSTIER représentée par Mme GUIBLIN, M. DEZETTER représenté par Mme ERFAN, M. JADOT représenté par Mme FALGUIERES, M. DELANNOY représenté par M. SAINT-PIERRE,

Absents non représentés : M. PERROT, M. LEFFRAY, M. CARBRIAND, Mme MORO-CHARKI

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	22
Votants	29

- Secrétaire de séance : - Madame Falguières-

M. Perrimond, après avoir procédé à l'appel des présents, propose une minute de silence suite au décès de Madame Simone WEIL.

Direction Générale des Services

1) Désignation des suppléants en vue de l'élection des sénateurs

CONSIDERANT que, dans le cadre des élections sénatoriales prévues le dimanche 24 septembre 2017, les conseillers municipaux doivent désigner leurs délégués suppléants,

CONSIDERANT que pour la Commune de Juvisy-sur-Orge (entre 9 000 et 29 999 habitants) tous les conseillers municipaux sont délégués de droit et ne disposent pas de la faculté de refuser leur mandat,

CONSIDERANT qu'il n'y a pas de délégués supplémentaires, mais qu'il convient d'élire des délégués suppléants au nombre de 9,

M. Michel PERRIMOND indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Mme ERFAN, Mme CATULESCO, Monsieur REDA, Madame BENAILL. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Les 3 listes déposées et enregistrées sont : « liste : la majorité municipale », « liste : Juvisy : Unis pour la Ville » et « liste : La France Insoumise »

Composition des listes :

La liste « liste : la majorité municipale » est composée par : 1. Nathalie RIVALLIER, 2. Aimé BOULESTEIX, 3. Carla BENAUGES, 4. Jean-Bernard IMBERT, 5. Marie-Claire CAGNIN, 6. Vincent GRANSAC, 7. Annick POINTET, 8. Djamel MAMERI, 9. Virginie DEMEURE

La liste « liste : Juvisy : Unis pour la Ville » est composée par : 1. Bertrand LE LOARER, 2. Marion BEILLARD, 3. Pierre TESSIER, 4. Michelle BARRET, 5. François LAUZERAL, 6. Marie-Isabelle GLENAUD, 7. Alain VILLEMEUR, 8. Joëlle BONNAL, 9. Jugurtha MEGDOUD

La Liste « liste : La France Insoumise » est composée par : 1. Anne-Marie OUDRER, 2. Frédéric BARDON, 3. Laurence GAUTHIER, 4. André PLAS, 5. Anne Claudine OLLER, 6. Franck ALVADO, 7. Claudia ZAMORA, 8. Jean-François BOURDIN, 9. Samira RAIS KEHELAL

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Le Conseil Municipal PREND ACTE,

Qu'après avoir procédé au dépouillement des bulletins de vote,

- nombre de bulletins : 29
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 29

1^{re} répartition :

Ont obtenu :

- liste « liste : la majorité municipale » : 23 voix
- liste « liste : Juvisy : Unis pour la Ville » : 2 voix
- liste « liste : La France Insoumise » : 4 voix

Le quotient applicable est : $29/9 = 3.22$

La liste « liste : la majorité municipale » obtient : $23/3.22 = 7.14$ soit 7 sièges
La liste « liste : Juvisy : Unis pour la Ville » obtient : $2/3.22 = 0.62$ soit 0 siège
La liste « liste : La France Insoumise » obtient : $4/3.22 = 1.24$ soit 1 siège

Ainsi 8 sièges ont été attribués. Il est procédé à la répartition du 9^{ème} siège :

Liste « liste : la majorité municipale » :	23 : (7+1) = 2.875
Liste « liste : Juvisy : Unis pour la Ville » :	2 : (0+1) = 2
Liste « liste : La France Insoumise » :	4 : (1+1) = 2

La liste « liste : la majorité municipale » obtient le 9^{ème} siège.

Monsieur PERRIMOND proclame les résultats définitifs :

Liste « liste : la majorité municipale » :	8 sièges
Liste « liste : Juvisy : Unis pour la Ville » :	0 siège
Liste « liste : La France Insoumise » :	1 siège

DIT que sont désignés les 9 délégués suppléants suivants, à savoir :

- « liste : la majorité municipale » : 1. Nathalie RIVALIER, 2. Aimé BOULESTEIX, 3. Carla BENAUGES, 4. Jean-Bernard IMBERT, 5. Marie-Claire CAGNIN, 6. Vincent GRANSAC, 7. Annick POINTET, 8. Djamel MAMERI.
- « liste : La France Insoumise » : 1. Anne-Marie OUDRER

DIT que l'élection des délégués suppléants est conforme au procès-verbal joint à la présente délibération.



La séance est levée à 20h10



L'Adjoint au Maire

Michel PERRIMOND.